

LES BIBLIOTHÈQUES POUR ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

RAPPORT PRESENTE PAR Mme LAUDE

Peut-être convient-il de rappeler qu'il y a 36 communes dans les Hauts-de-Seine. 29 viennent de l'ancien département de la Seine, 9 ont été prises à l'ex-Seine-et-Oise. Les 36 communes totalisent, théoriquement, 1 426 910 habitants. Mais ce chiffre est très certainement dépassé car la population de la banlieue ouest ne cesse de s'accroître. Lorsqu'on dit, en se fondant sur les données officielles, que les bibliothèques municipales prêtent un peu moins d'un volume par habitant et par an, dans les Hauts-de-Seine, on farde donc une réalité dont le caractère catastrophique apparaîtra mieux lorsque nous aurons rappelé que la moyenne parisienne est approximativement du double, qu'à Berlin, on prête trois volumes par habitant et par an, et à Londres, huit. Ajoutons que quatre communes, issues de la Seine-et-Oise — Garches, Marnes-la-Coquette, Vaucresson et Meudon — ne possèdent pas de bibliothèque municipale, Meudon étant toutefois en train d'en faire construire une.

Chacune de nos réunions comporte un thème d'étude. C'est ainsi que nous avons déjà examiné la situation personnelle des bibliothécaires, celle de leurs collaborateurs, le contrôle des prêts, les locaux, les discothèques. Cette fois, nous allons nous pencher sur les bibliothèques pour enfants. Nous avons, comme les années précédentes, envoyé un questionnaire à tous les bibliothécaires. Trente-trois d'entre eux ont répondu. Trente-trois sur trente-six, c'est là une proportion assez exceptionnelle pour être saluée au passage.

Dans tout le département, on ne trouve que sept communes ayant une bibliothèque pour enfants distincte de celle pour adultes. Les autres réservent seulement un coin pour les jeunes, soit dans la salle de prêt, soit dans la salle de lecture. Les sept bibliothèques pour enfants sont situées à Colombes, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly et Sceaux.

Ces bibliothèques ont une responsable, mais il n'y en a que deux où cette responsable a une qualification professionnelle (Colombes et Neuilly).

Du fait du mélange des jeunes et des adultes, les horaires sont les mêmes pour les deux catégories, dans presque toutes les bibliothèques, y compris Gennevilliers et Issy-les-Moulineaux où existe cependant une bibliothèque spéciale pour enfants. Nanterre, Neuilly et Sceaux ont, en outre, une ouverture le mardi soir.

Le contrôle des prêts est indépendant dans six communes seulement : Chaville, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Neuilly et Sceaux.

Huit font des statistiques quotidiennes : Bagneux, Courbevoie, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Neuilly, Sceaux, Suresnes. A Colombes, on tient un compte périodique.

Dix-neuf bibliothèques seulement peuvent évaluer leur fonds pour enfants. Suresnes vient en tête, avec 10 000 volumes (en chiffres arrondis) ; puis vient Colombes avec 5 000, Issy-les-Moulineaux avec 3 700, Nanterre avec 3 500, Gennevilliers avec 2 500 et Neuilly, un peu moins. Les neuf dernières ont de 200 à 1 000 volumes à la disposition des jeunes.

Quelle est la fréquentation ? 1 300 enfants sont inscrits à Courbevoie ; 900 à Levallois-Perret ; 800 à Sceaux ; 630 à Colombes ; entre 500 et 600 à Issy-les-Moulineaux, Gennevilliers et Neuilly. Chaville et Malakoff (cette dernière ne fonctionnant que depuis un an...) ferment la marche avec 40 inscrits. Quand on connaît l'ampleur de la vague démographique submergeant les établissements scolaires, comment ne pas trouver dérisoires de tels chiffres ?

De même que de nombreuses bibliothèques ne connaissent pas l'importance exacte de leur fonds pour enfants, il n'en est que dix qui font des statistiques précises de leurs prêts aux jeunes. Colombes est de loin en tête avec 30 000 volumes ; ensuite, nous rencontrons Issy-les-Moulineaux et Suresnes avec 22 000. Puis Levallois-Perret, 18 000 ; Nanterre, Gennevilliers et Neuilly, de 11 500 à 12 500 livres prêtés. Les autres sont au-dessous de 10 000.

En ce qui concerne les commandes des ouvrages pour enfants, un tiers des bibliothèques suit un rythme différent de celui observé pour les achats destinés aux adultes, les deux tiers mêlant les deux sortes d'ouvrages. Quelle est la part attribuée aux enfants sur l'ensemble des crédits pour achats ? La plupart n'ont pu le dire. Six estiment cependant cette part à 10 % ; deux à 15 % ; deux à 25 %.

Les journaux figurent surtout dans les bibliothèques distinctes de celles pour adultes. C'est normal, mais les autres en mettent cependant quelques-uns à la disposition des jeunes lecteurs. Les plus répandus sont « Tout l'Univers », « Tintin », « Top » et « Lisette ».

Signalons une initiative unique : le prêt de reproductions d'œuvres artistiques qui se pratique, à Nanterre, dans des conditions analogues au prêt des livres.

Cinq discothèques existent dans le département. Elles prêtent naturellement des disques aux enfants. Ce sont celles de Colombes, Neuilly, Suresnes, Boulogne et Châtenay-Malabry. Les deux premières spécifient que les disques sont remis aux parents.

Une remarque est à faire : l'Heure du Conte, qui eut jadis un certain succès, ne se pratique plus dans les Hauts-de-Seine. Manque de temps chez les animateurs ? Manque d'intérêt chez les enfants ? Il semble que les deux se soient combinés. Il serait instructif d'avoir, sur ce point, une vue exacte de ce qui se passe, à Clamart, dont la bibliothèque-pilote pour jeunes a été édifiée avec une salle spéciale pour l'Heure du Conte.

Colombes et Issy-les-Moulineaux sont les seules bibliothèques qui ont déclaré organiser plus d'une exposition par an. Nanterre, Boulogne et Malakoff en signalent une. Les autres : néant.

Les enfants ne participent activement au fonctionnement de la bibliothèque qu'à Chatenay-Malabry, Issy-les-Moulineaux et Malakoff.

Sept bibliothèques ferment durant un mois, mais les autres s'efforcent de conserver une possibilité de fréquentation pour les enfants.

Les prêts scolaires collectifs sont le fait d'une bibliothèque : Colombes. Mais sept prêtent des lots de livres aux colonies de vacances : Bagneux, Chatenay-Malabry, Gennevilliers, Nanterre, Neuilly, Saint-Cloud et Villeneuve-la-Garenne.

A quel âge peut-on s'inscrire ? La plupart des bibliothèques sont ouvertes aux enfants dès que ceux-ci savent lire. Toutefois, La Garenne et Saint-Cloud reculent l'admission jusqu'à 8 ans. Toutes, sauf Sèvres, Gennevilliers et Suresnes, exigent une autorisation écrite des parents. Clichy en exige même une jusqu'à 21 ans.

Il n'existe en fait, aucune bibliothèque pour les adolescents. A Courbevoie, on accède aux prêts pour adultes dès 13 ans ; à La Garenne et Sèvres : 14 ans ; à Antony : 16 ans. A Colombes et à Neuilly, enfin, les 15-18 ans, intégrés aux adultes, sont pourvus d'une carte spéciale qui permet de suivre plus aisément leurs lectures.

La moitié des bibliothèques sont entièrement gratuites. Bagneux, Châtillon, Colombes, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Montrouge, Neuilly et Sceaux demandent cependant un franc d'inscription par an ; Rueil en demande 3 si le jeune lecteur emprunte deux volumes à la fois, et 2 F s'il n'en prend qu'un. Chaville monte à 5 F et Saint-Cloud à 10. En ce qui concerne les pénalités pour retards, 13 bibliothèques n'en ont pas. Les autres ont des barèmes très variables, allant de 0,01 F par volume et par jour, à Malakoff, à 1 F au delà de trois semaines, à Montrouge.

Un mot de la désinfection. Antony, Boulogne, Nanterre et Suresnes disent la pratiquer, mais sans préciser quand ni comment.

Reste à évoquer le problème délicat de l'accès des parents aux rayons réservés aux enfants. Malheureusement, il semble que beaucoup de bibliothèques tolèrent que les parents choisissent eux-mêmes les livres destinés à leurs enfants. Une telle pratique est évidemment regrettable sur le plan éducatif.

Conclusion : Les responsables font de leur mieux, mais ils manquent de place, de temps et de personnel qualifié. Ils se sentent souvent isolés, mal soutenus, mal compris et sont ainsi réduits au « bricolage ».